



Concertation sur le projet urbain Maine-Montparnasse **Compte-rendu de l'atelier participatif sur les espaces publics**

Mardi 13 septembre 2022 – Salle André Massard – 19h/21h

En juillet 2019, le lauréat de la consultation internationale d'urbanisme pour le réaménagement du site Maine-Montparnasse, situé à l'intersection entre le 6e, le 14e, et le 15e arrondissement, était dévoilé : c'est le projet du groupement Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP) architecte urbaniste mandataire, Une Fabrique de la Ville, Lina Ghotmeh Architecture, Michel Desvigne Paysagiste, Franck Boutté Consultant, Ingerop, Systematica, Scet et CEI qui a été choisi.

La concertation engagée en 2018 sur les objectifs du réaménagement se poursuit depuis septembre 2019 en présence de l'équipe lauréate, grâce à des formats variés comme des ateliers ou des balades urbaines commentées. En raison des enjeux sanitaires liés au COVID-19, la concertation sur le projet a été ralentie et a repris en septembre 2022 avec cet atelier.

Cette reprise de la concertation pour le projet urbain Maine-Montparnasse permet d'informer les habitants sur l'avancée du projet, les différentes études réalisées ou en cours de réalisation, ainsi que sur l'actualisation des périmètres de travail. Le périmètre initial a été scindé en deux avec d'une part les espaces publics et de l'autre l'espace privé du centre commercial et de la tour Montparnasse. Ce temps d'échange est également prévu pour présenter et approfondir sur les différents espaces publics du site et plus spécifiquement sur la rue du Départ, le parvis Raoul Dautry et la rue du Commandant Mouchotte. La finalité de l'atelier du jour est d'informer et de travailler sur les projets d'aménagement relatifs au domaine public.

>> Plus d'informations sur <https://www.paris.fr/pages/projet-6e-14e-15e-maine-montparnasse-5750>

>> Contribuer sur <https://idee.paris.fr/project/reamenagement-du-site-maine-montparnasse/presentation/le-projet-de-reamenagement-du-site-maine-montparnasse>

Étaient présents en tribune :

Badis HARITI, Direction de l'urbanisme, Ville de Paris

Anne GOGIEN, Direction de la Voirie et des Déplacements, Ville de Paris

Lucile FAUVIAUX, Ville Ouverte

Blaise KERMOAL-SEABRA, Ville Ouverte

Tiffany YAMASHITA, Systematica

Maxime CLOAREC, Michel Desvigne Paysagiste

Guillaume AGERON, Michel Desvigne Paysagiste

Nicola CARNEVALI, RSHP

John-Alexander RUDD, RSHP

Océane Loyer, Artelia

Organisation de l'atelier

Après un premier temps introductif en plénière permettant de détailler l'avancée du projet et de répondre aux questions, les participants étaient répartis en huit tables d'une quinzaine de personnes pour faciliter les échanges.

Huit tables ont été organisées sur quatre secteurs du projet :

- La rue du Commandant Mouchotte
- La rue du Départ
- Le parvis Raoul Dautry
- L'ensemble des espaces publics du périmètre d'étude

Un temps conclusif en plénière a permis de partager les enjeux issus des contributions des différents groupes.

Étude de pôle

Cette étude est co-pilotée par Île-de-France Mobilités et la Ville de Paris, en articulation avec l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine. Elle vise à garantir et améliorer l'intermodalité à l'échelle du pôle de transport. Les thématiques de l'accès au pôle (métro, bus, voiture, accès cycles et piétons, PMR, etc.), la qualité de service offerte aux usages (signalétique, information), la qualité et la gestion de l'espace public et les questions de stationnement et de logistique sont abordées par cette étude dont le rendu est attendu pour 2023. Le périmètre de l'étude qui reprend quasiment à l'identique celui du projet concerne 3 polarités d'accès différenciées : l'accès Vaugirard-Pasteur, l'accès Océane et la place du 18 juin 1940. Ces polarités doivent devenir plus lisibles et être accompagnées de réorganisation des fonctions dans et autour de la gare. Les besoins théoriques, notamment de stationnement vélos, sont donc importants sur un périmètre où le foncier est très contraint avec peu d'espaces disponibles.

Plusieurs enjeux ont d'abord été identifiés : le désencombrement de l'espace public aux abords de la gare, la facilitation des accès aux différentes parties de la gare et la continuité des cheminements piétons et vélos. L'articulation entre les différents secteurs de projet, ainsi que les liaisons entre eux et la signalétique sont également des sujets transversaux à travailler.

La Ville de Paris a pour ambition de prioriser les modes de déplacements actifs et des transports en commun autour de la gare tout en maintenant la circulation des deux-roues et des taxis et l'accès à des dépose-minute. Les flux de véhicules particuliers de transit devront alors être réduits à proximité directe de la gare.

Cette hiérarchisation se retrouve dans l'espace attribué à chacun à travers la favorisation de l'apaisement de l'espace public, l'aménagement de trottoirs confortables et de cheminements cyclables sécurisés, qui sont privilégiés au stationnement de véhicule. Il est ainsi notamment prévu de développer le stationnement vélo.

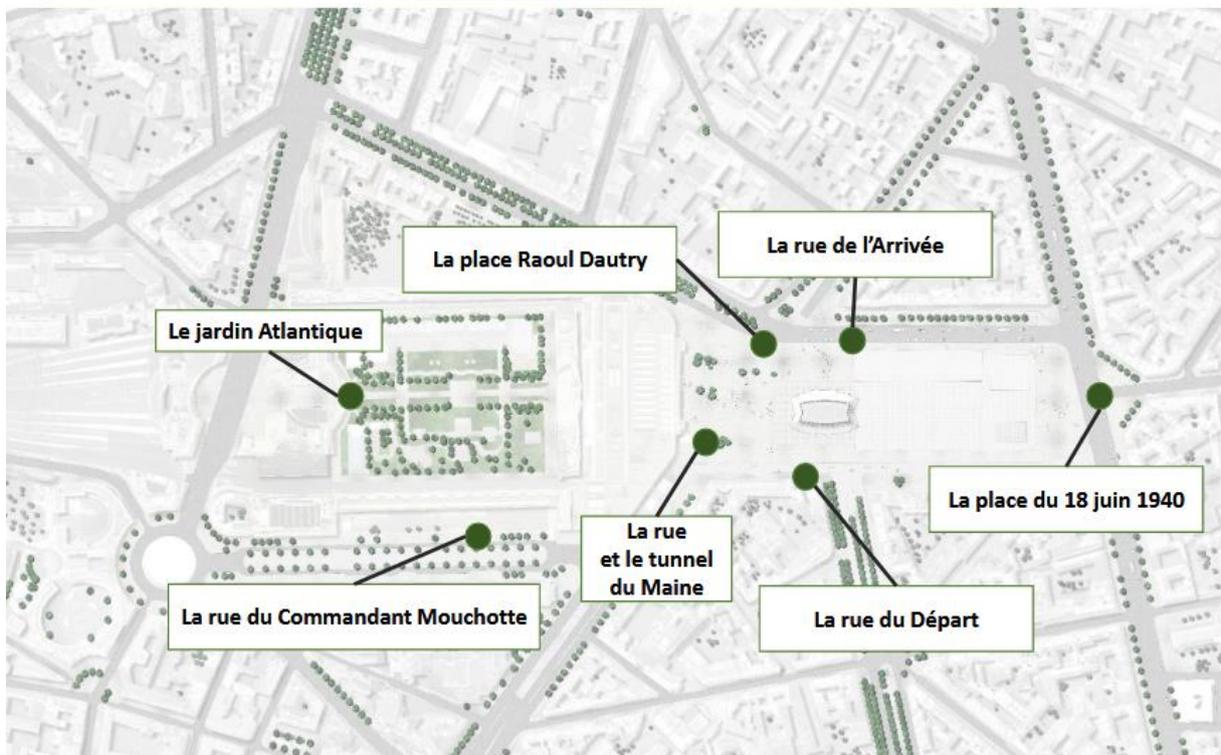
Présentation des projets d'aménagement

En observant les différentes études et les temps de concertation effectués, le projet se nourrit de fortes ambitions écologiques et de la volonté de refaire un quartier à l'échelle du piéton, tout en prenant acte des fortes contraintes de sous-sol.

Deux objectifs ressortent ainsi dans la perspective d'aménagement du projet :

- La réorganisation du schéma d'intermodalité du quartier
- Une végétalisation ambitieuse du quartier venant renforcer les continuités écologiques des trois arrondissements et apporter une perméabilisation du sol de nouvelles plantations.

Les espaces publics de Maine-Montparnasse aujourd'hui



L'avancement des projets d'aménagements pour les espaces publics de la rue du Départ, du parvis Raoul Dautry et de la rue du Commandant Mouchotte ont été présentés. Les continuités piétonnes et cyclables seront favorisées en préservant la présence de taxis et de dépose-minute et en réduisant la place du stationnement de véhicules légers.

Sur le parvis Raoul Dautry, plusieurs îlots de végétalisation accueilleront une strate haute matérialisée par des arbres et une au sol à travers de l'herbage et des plantes. Des bancs seront aménagés sur les linéaires tout autour de ces îlots (exemple du jardin des Halles au cœur de Paris).

La rue du Départ deviendra, quant à elle, une zone de rencontre où ne circuleront plus que les piétons, les vélos et les bus. Les véhicules particuliers des riverains pourront encore accéder à leurs immeubles, ainsi que les livraisons. L'axe, aujourd'hui très minéral, sera largement planté, et les trottoirs seront élargis. L'aménagement effectué sur le tronçon au nord de la place de la République est un exemple du traitement de ce type de voie.

Sur la rue du Commandant Mouchotte, où il y a actuellement deux voies de circulation et deux contre-allées avec du stationnement, un grand terre-plein central végétalisé sera aménagé avec notamment la plantation de nombreux arbres. Cet espace viendra relier et faire la transition entre la place de Catalogne et la Gare. Trois placettes, dont la programmation et le mobilier ne sont pas encore définis, seront également aménagées sur le terre-plein central afin de le rendre accessible et appropriable par les riverains. Plusieurs plateaux seront mis en place sur les voies de circulation, qui se trouveront au niveau des actuelles contre-allées, afin de ralentir la vitesse sur cet axe et de conforter les flux piétons.

Temps de questions-réponses en plénière

Livraisons :

- Un habitant du 14^{ème} arrondissement s'inquiète de la question des livraisons du côté de la rue du Commandant Mouchotte (nuisances, ampleur des camions, possibilité de livraisons dans le projet présenté), notamment suite au chantier du centre commercial Gaité.

Le projet ne porte pas sur le centre commercial mais prévoit bien le maintien des places de livraison, bien qu'il ne soit pas souhaité un approvisionnement du centre par la rue Mouchotte. Plus largement, la Ville travaille notamment sur la livraison du dernier kilomètre afin de réduire l'importance des véhicules de livraison et, par conséquent, les nuisances.

Circulation :

- Le réaménagement de la rue du Départ est sujet à des questionnements, notamment sur le fait que les bus continuent d'y passer. Il est demandé si la rue du Départ pourra encore être empruntée par des véhicules particuliers

L'idée est de restreindre la circulation sur la rue du Départ aux piétons, vélos, bus et taxis (ainsi qu'aux livraisons et aux riverains pour accéder à leur logement et/ou à leur parking). Il est fait référence au tronçon de la place de la République réaménagé récemment.

L'idée est d'éviter les flux de transit sur cet axe.

- Des précisions sur la circulation au niveau de la rue du Commandant Mouchotte sont demandées.

La rue du Commandant Mouchotte sera composée de deux voies accessibles à tous les véhicules et qui permettront le passage dans les deux sens. Ces deux voies seront séparées par un terre-plein central.

- Une augmentation des flux piétons est remarquée (notamment rue de Rennes) : il est demandé si des études sont effectuées à ce sujet :

Une étude est en cours sur le schéma de circulation du secteur. Elle permettra d'avoir des éléments sur les différents flux (piétons et véhicules) à l'échelle du secteur dans son ensemble, ainsi que sur les reports de circulation que va entraîner la réduction des flux véhicules. Toutefois les flux piétons dépendront de la programmation du centre commercial.

Stationnement :

- La facturation du stationnement des 2 roues pose question

Le stationnement des 2 roues sera bien payant comme dans tout Paris. Il est prévu de s'appuyer sur ce principe pour permettre le renvoi des 2 roues en surface vers les parkings souterrains.

- Une habitante déplore la place qu'occupe le stationnement des scooters dans les réflexions d'aménagement avec de moins en moins de place de stationnement et regrette que le vélo vienne empiéter sur les cheminements des piétons.

Les scooters sont une des composantes du projet d'aménagement, toutefois au vu de l'occupation actuelle de l'espace, leur place dans l'espace public sera réduite. Le stationnement pour les véhicules particuliers en général sera réduit.

Itinéraires Bus :

- La mutualisation des arrêts des lignes de bus 95 et 39 est demandée.

Un travail de simplification des itinéraires bus et de mutualisation des arrêts sera effectué dans le cadre du réaménagement du secteur et de l'étude de pôle. Toutefois cette question est à la main de la RATP.

Aménagement :

- Un membre d'une association pose la question de l'accessibilité et de l'aménagement pour les personnes aveugles et sourdes.

Les espaces publics sont conçus en prenant en compte les questions d'accessibilité notamment pour les personnes aveugles, sourdes et handicapées.

- Une habitante de la rue Littré demande l'aménagement d'un parc à chiens afin de créer du lien social entre les habitants du quartier.

L'aménagement d'un tel espace pourrait être possible dans le cadre des aménagements rue Mouchotte. Un travail sur les usages en concertation avec les riverains sera mené dans un deuxième temps. • Un habitant du 14^{ème} arrondissement demande si un travail sur les revêtements utilisés pour le réaménagement du secteur est fait (notamment pour la gestion des fortes chaleurs, etc.)

Il est confirmé qu'un travail a été effectué sur ce volet, avec par exemple des revêtements clairs, et demande encore à être affiné dans les phases ultérieures.

Présentation :

- Sera-t-il possible de retrouver le document présenté en plénière ?

La présentation sera disponible sur le site idee.paris suite à la réunion.

Synthèse du temps participatif en table-rondes

Améliorer la salubrité et le confort : le secteur Maine-Montparnasse est très fréquenté et les habitants observent une usure et un manque de propreté des espaces publics, plus spécifiquement du parvis Raoul Dautry. L'entretien est donc un des sujets importants de l'aménagement du secteur et sur lequel les participants souhaiteraient avoir plus d'informations. Plusieurs riverains ont noté le manque de poubelles qui donnait lieu à de la saleté et à beaucoup de déchets sur l'espace public. Il est donc demandé **plus de poubelles**, mais également de toilettes puisque les seules de cet espace sont celles de la gare et qu'elles sont payantes. Il a également été question de créer un espace d'accueil ou d'abris pour les SDF fréquentant le quartier, afin de rendre le parvis de la gare plus agréable.

Les participants émettent également le souhait d'améliorer la sécurité du parvis (amélioration de l'éclairage notamment). La végétalisation du secteur apparaît comme nécessaire pour les habitants du quartier.

Plusieurs habitants ont manifesté l'envie de rendre le parvis plus attractif et de le transformer en un lieu de vie et d'évènement.

Plusieurs idées sur la programmation du parvis ont été mises en avant : buvette (présence de bars déjà importante), cinéma en plein-air, espace d'exposition, marché d'antiquité, kiosque de journaux à refaire fonctionner, création d'une fondation culturelle (organisation d'exposition, etc.), parc à chiens.

Plusieurs suggestions de mobilier ont été faites pour le secteur : un point d'eau, l'amélioration de l'éclairage, des bancs en bois ou en granit (exemple de ceux du Boulevard Pasteur), toilettes publiques (soucis d'hygiène), poubelles, brumisateur (exemple : Notre-Dame du Travail), fontaines, mobilier traditionnel, esthétique et confortable, etc. L'avenue René Coty, perçue comme moderne et confortable, est citée comme exemple du point de vue du mobilier et de la végétalisation. Il est demandé d'échanger avec les associations de quartier sur la question du mobilier.

Revêtements : Il est demandé par les habitants un travail sur les revêtements utilisés et d'avoir une visibilité sur le choix des matériaux du secteur de projet afin de répondre aux enjeux de gestion des eaux pluviales (déversement des eaux pluviales du parvis Raoul Dautry dans la gare), des grosses chaleurs et des nuisances notamment sonores (sur la question de l'acoustique, il est demandé s'il existe des matériaux permettant d'absorber le son et s'ils seront utilisés).

Schéma de circulation : Sur l'ensemble du projet, un des objectifs est la réduction des flux véhicules particuliers en maintenant les flux piétons, vélos, bus & taxis (exemple de la place de la République). Une aire de dépose-minute sera aménagée à l'intérieur de la gare, avec une entrée côté Pasteur et un jalonnement approprié, et plusieurs linéaires dédiés aux taxis seront mis en place aux abords de la gare (avenue du Maine, rue Edgar Quinet) afin de répondre aux soucis de dépose et de stationnement sauvage remonté par les habitants.

Certains riverains montrent des réticences par rapport à la fermeture de la rue du Départ aux flux de transit. Elle entraînerait un report important des flux de véhicules particuliers sur les rues alentour où il est déjà observé une forte fréquentation (avec notamment la présence d'un parking rue de la Gaité), ainsi que des difficultés de circulation (accès au périphérique, rue Vaugirard déjà très congestionnée). La Ville de Paris veut faire cesser les flux de passage sur ce tronçon. La taille des rues étant relativement étroites, les riverains craignent de voir leurs déplacements se compliquer. Globalement le futur schéma de circulation du secteur questionne, la Ville de Paris indique que des études sont en cours et que des éclaircissements seront effectués prochainement. Certains participants invitent à avoir une réflexion sur la place du scooter dans l'aménagement du quartier du fait de la suppression d'un nombre important de stationnement deux-roues.

L'accès au Jardin de l'Atlantique pose question, cet espace est aujourd'hui mal indiqué et très peu connu. Un travail est donc à effectuer sur les accès et les indications du jardin. Un riverain indique que la signalétique du musée de la Libération est toujours présente. Par ailleurs, l'ascenseur vers le jardin est régulièrement en panne.

La fermeture du terre-plein central rue Edgar Quinet, prévu dans le cadre du programme Embellir Votre Quartier est également un motif de réticence de la part des riverains.

Transports en commun. Les itinéraires des différentes lignes de bus sont aujourd'hui complexes et peu lisibles. Les riverains craignent que le projet vienne rendre ces cheminements bus encore plus

abscons. Il est indiqué par la municipalité qu'une réflexion est amorcée sur la clarification des itinéraires bus et notamment sur la mutualisation des arrêts entre les différentes lignes. À ce stade le projet ne modifie pas les itinéraires de bus et prévoit de regrouper les arrêts.

De manière générale, il est remarqué un manque de signalétique et d'informations sur les directions et les modes de transport sur le secteur. Améliorer la lisibilité est l'un des objectifs de l'étude de pôle.

Liaisons urbaines. Les riverains s'interrogent sur le maintien de la volonté de création d'une liaison entre la rue de Rennes et la gare Montparnasse, ainsi que sur l'avenir du tunnel de l'avenue du Maine. Ce sujet sera pris en compte dans les prochaines phases, en lien avec les études en cours sur le centre commercial.

Le centre commercial, hors périmètre de la maîtrise d'œuvre, inquiète quant à son devenir et les participants remarquent qu'il est difficile d'avoir une réflexion sur les espaces publics du secteur sans avoir de visibilité sur le projet, notamment par rapport aux flux piétons sur la rue du Départ (la fréquentation ne sera pas la même si un passage est créé entre la rue de Rennes et la gare que dans le cas contraire). Par ailleurs, les commerçants souhaiteraient que les boutiques soient mieux indiquées et peut-être mieux mises en avant.

Livraison des commerces : Les participants mettent en évidence des nuisances dues aux livraisons des commerces notamment rue du Départ et rue du Commandant Mouchotte (bruits, stationnements encombrants, etc.). Un travail est à effectuer sur ces livraisons notamment sur les horaires et sur la taille des camions de desserte (question de la livraison du dernier kilomètre). La Ville de Paris indique avoir engagé des travaux sur le sujet.

Dans le cadre des travaux du secteur de projet, il est demandé à ce que la Ville de Paris prenne en compte les **nuisances des travaux** pour les riverains.

Au niveau du **calendrier**, il est indiqué que la Place de Catalogne devrait être terminée d'ici 2024. Le reste des aménagements devrait démarrer ensuite, avec une première phase rue du Commandant Mouchotte.